

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Groupe Front de Gauche
M. Gérard Piel
Président du groupe Front de Gauche

Monsieur Christian Estrosi
Ministre chargé de l'Industrie
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

A Marseille,
Le 30 septembre 2010

Objet : **FRALIB SU - Gémenos**
Nref : GP/NC/AG 010-872

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation de l'usine FRALIB à Gémenos qui emploie 182 salariés. Le groupe UNILEVER vient d'annoncer son intention de fermer purement et simplement ce site qui produit pourtant 65% du marché français en thé et infusion des marques Lipton et Eléphant.

Il n'est pas possible de laisser fermer cette entreprise dès le début de l'année prochaine, alors que le groupe UNILEVER ne cesse d'accumuler des profits et que son PDG perçoit chaque mois en salaire 400 000 €.

Mon ami, le député Michel VAXES vous a écrit le 13 avril 2010 pour vous expliquer le stratagème mis au point par UNILEVER pour détourner des millions d'euros (200 000 000 € en trois ans) qui devraient garnir les caisses de l'Etat.

Ce stratagème présente deux avantages pour UNILEVER :

- UNILEVER peut artificiellement déclarer une usine peu compétitive voire déficitaire si cela lui permet de mettre en œuvre sa stratégie de restructuration pour accroître ses résultats financiers.
- Une partie des profits réalisés dans chaque société commerciale est reversée en Suisse pour un montant équivalent aux profits estimés en 2006 quels que soient les éléments conjoncturels affectant le fonctionnement des sociétés commerciales.

Hôtel de Région
27, place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04 91 57 50 57
Télécopie : 04 91 57 51 51
www.regionpaca.fr

.../...

.../...

La société TOPAZE, créée par UNILEVER, est chargée de lever des fonds auprès des sociétés commerciales du groupe et de les redistribuer à UNILEVER Monde sous forme de dividendes. A ce jour, UNILEVER France lui aurait versé 1 050 000 000 euros.

C'est cette multinationale qui décide unilatéralement de fermer la dernière usine de fabrication française qui plus est dans notre région Provence Alpes Côte d'Azur, 182 personnes et autant de familles en précarité !

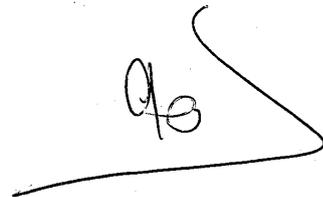
Cela est inacceptable.

Vous revendiquant comme « le ministre des ouvriers », il est aujourd'hui indispensable que vous agissiez en faveur des salariés de FRALIB. En ce sens, il serait nécessaire que vous convoquiez la direction de l'entreprise afin de lui signifier l'annulation de sa décision et que vous receviez les délégués du personnel.

Vous comprendrez l'urgence de la situation, je vous remercie donc par avance de bien vouloir intervenir dans les plus brefs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Gérard PIEL
Conseiller régional PACA
Président du groupe Front de Gauche
Conseiller municipal d'Antibes



Monsieur Christian Estrosi
Ministre chargé de l'Industrie

Copie à :
M. Michel Sappin
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur